

Séance ordinaire du Conseil municipal du 11 mai 2020 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs des
Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs Lesage
et Mozart
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs Shawbridge
et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 11 mai 2020

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
51766 à 51940	505 404,18 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
59356 à 59434	149 057,65 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

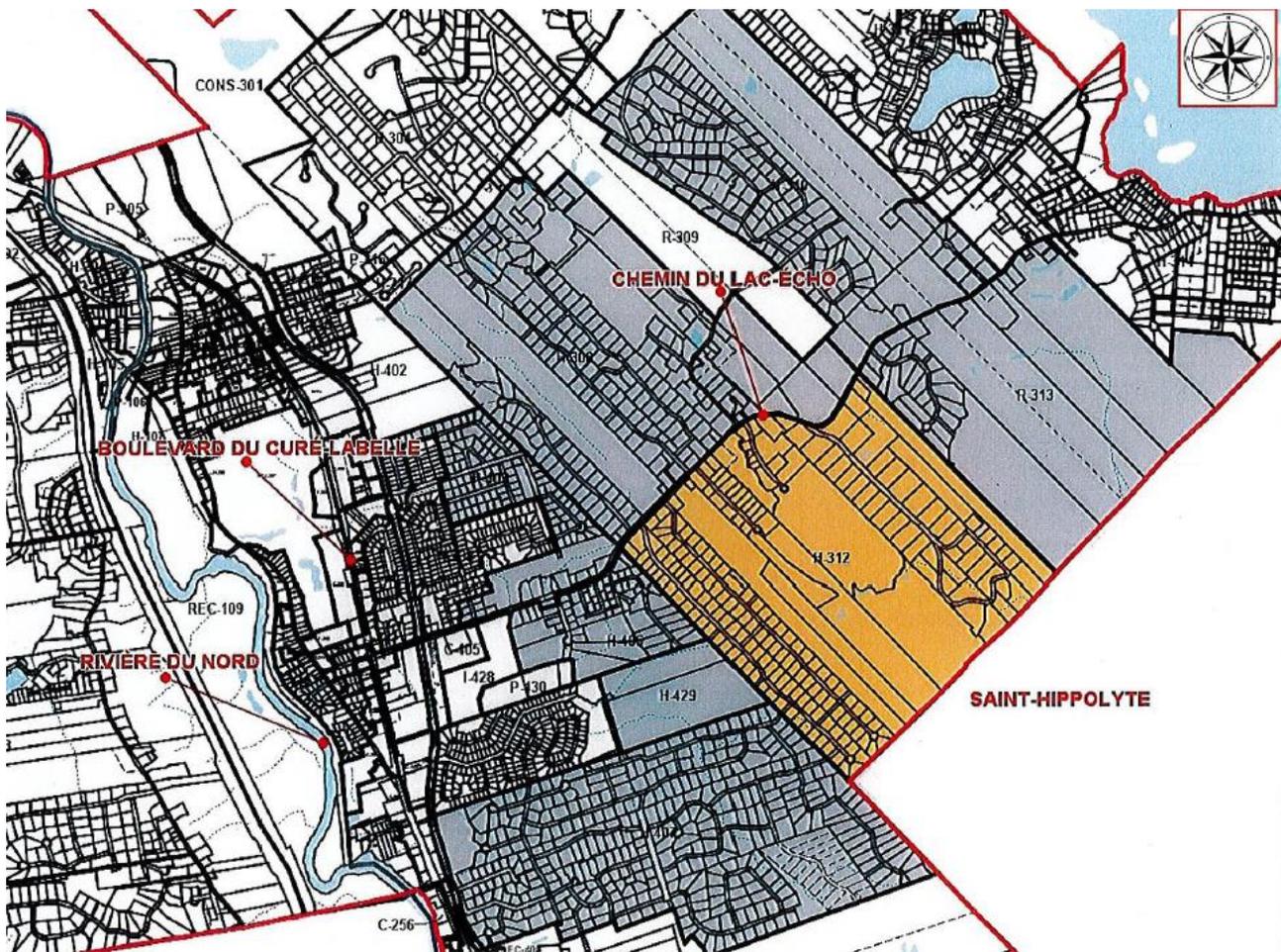
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Second projet de règlement 601-67 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Création de la zone H-312-1 à même une partie de la zone H-312 et d'y permettre l'usage Habitation unifamiliale (H1) et l'usage Résidence pour personnes âgées (P102))



Description

Projet de règlement no. 601-67

Afin de créer une nouvelle zone H-312-1 à même une partie de la zone H-312 et d'y permettre l'usage Habitation unifamiliale (H1) et l'usage Résidence pour personnes âgées (P102)

Zone visée : H-312

Zones contiguës :

H-308, H-310, R-313, H-403, H-406, H-407, H-429

Légende

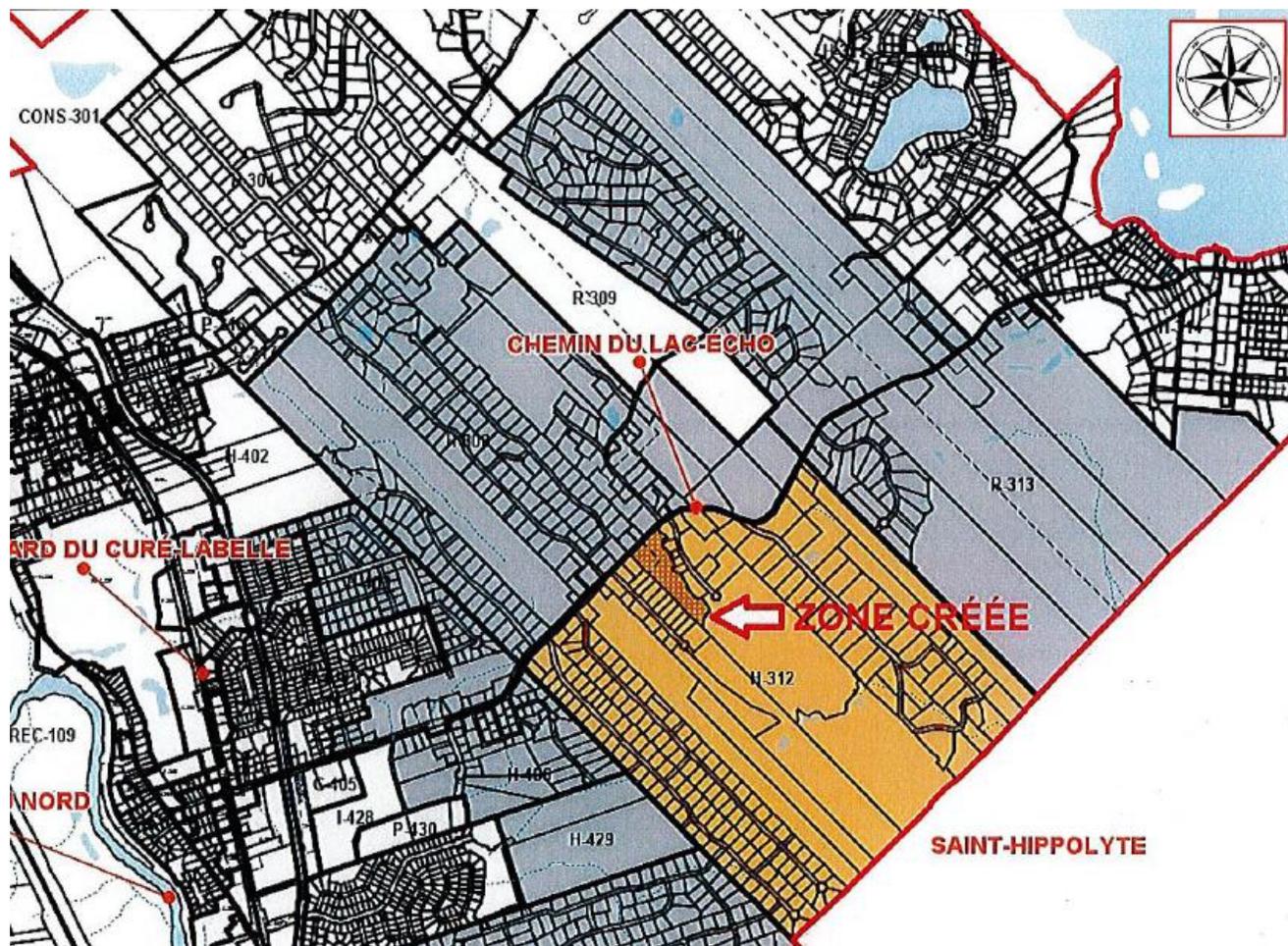
- Zone visée
- Zones contiguës

Annexe : A	Plan no :
Échelle : Aucune	Date : 2020-04-06

Image ajoutée au second projet

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Second projet de règlement 601-67 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Création de la zone H-312-1 à même une partie de la zone H-312 et d'y permettre l'usage Habitation unifamiliale (H1) et l'usage Résidence pour personnes âgées (P102))



Ville de Prévost

Description

Projet de règlement no. 601-67

Afin de créer une nouvelle zone H-312-1 à même une partie de la zone H-312 et d'y permettre l'usage Habitation unifamiliale (H1) et l'usage Résidence pour personnes âgées (P102)

Zone visée : H-312

Zones contiguës :

H-308, H-310, R-313, H-403, H-406, H-407, H-429

Légende

-  Zone visée
-  Zones contiguës
-  Zone créée

Gestion règlementaire

3.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 775-1 amendant le Règlement 775 Tarification 2020 (Modification de frais en matière d'urbanisme et d'environnement)

Immatriculation d'embarcation – Lac Écho

Les frais d'immatriculation sont imposés par la Municipalité de Saint-Hippolyte. Afin de faciliter le paiement de ces frais, ils pourront être payés à l'hôtel de ville de Prévost et tous les montants reçus seront remis à Saint-Hippolyte.

Stabilisation de talus à risque

Montant de base :	250 \$
Montant additionnel :	9 \$ / 1 000 \$ de travaux
Montant maximal :	Aucun

Garde de poules

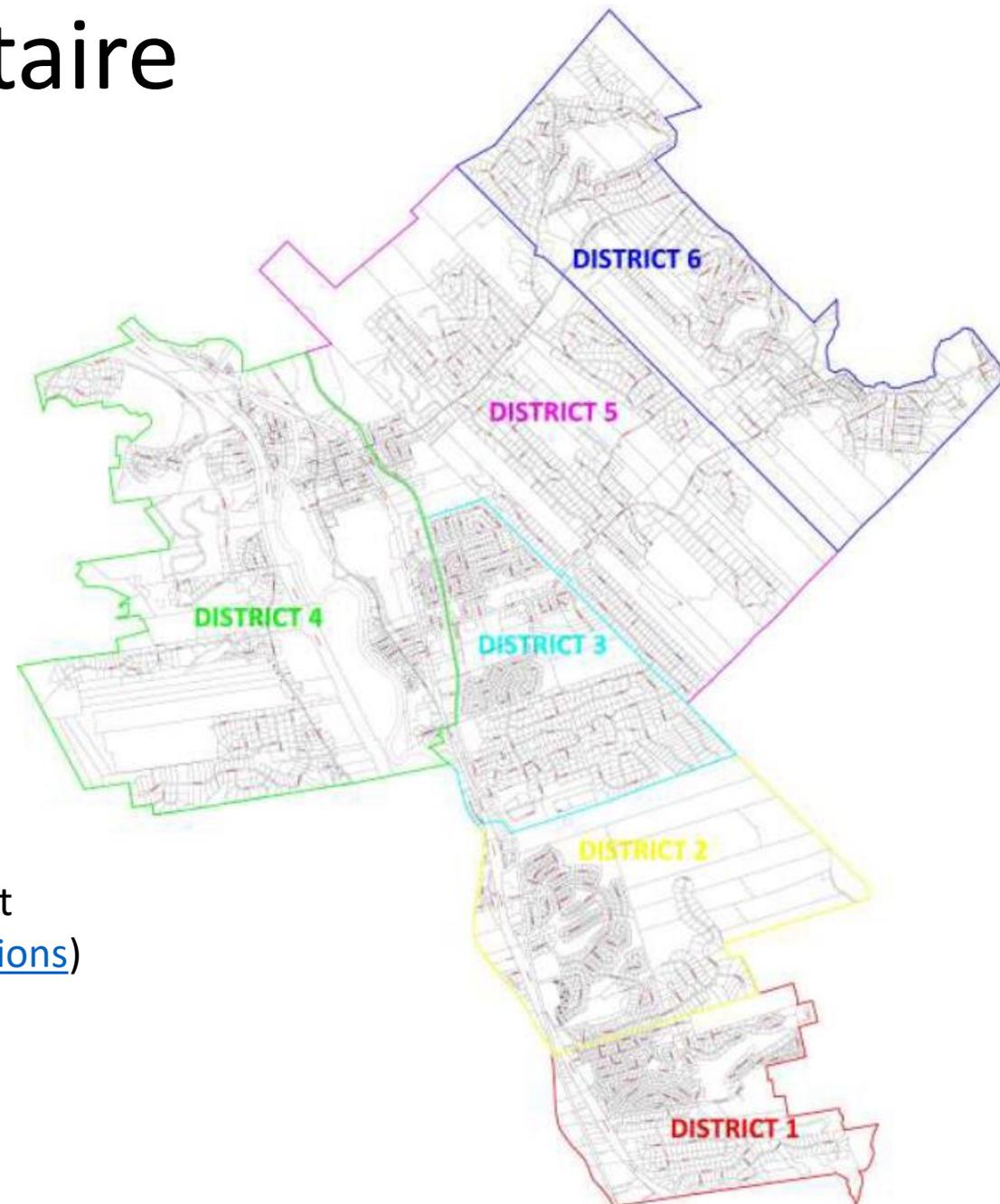
Frais de 25 \$ pour un permis de construction pour le poulailler.

Retrait de l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation « Garde de poules comme usage accessoire ».

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 781 concernant la division du territoire de la Ville en 6 districts électoraux et abrogeant le règlement 653

N'hésitez pas à consulter la section « Élection » sur le site Internet (<https://www.ville.prevost.qc.ca/ma-ville/conseil-municipal/elections>) pour plus de détails concernant la division territoriale.



Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 781 concernant la division du territoire de la Ville en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement 653

Représentation électorale – Règlement 653

District	Nombre d'électeurs	Pourcentage
District 1	1 610	-7,8 %
District 2	2 189	25,4 %
District 3	2 039	16,8 %
District 4	1 469	- 15,9 %
District 5	1 630	- 6,6 %
District 6	1 536	- 12,0 %

Représentation électorale – Règlement 781

District	Nombre d'électeurs	Pourcentage
District 1	1 610	- 7,8 %
District 2	1 801	3,2 %
District 3	1 922	10,1 %
District 4	1 974	13,1 %
District 5	1 630	- 6,6 %
District 6	1 536	- 12,0 %

Gestion règlementaire

3.4 Adoption – Règlement 782 établissant un programme d'aide financière aux pratiques sanitaires écoresponsables

Produit	Subvention municipale		Limites du programme
Toilette ultra haute efficacité dont la chasse est d'un maximum de 4 litres pour un modèle à chasse simple	125 \$		Maximum de deux (2) toilettes par adresse, par période de cinq (5) ans
Toilette ultra haute efficacité la grande chasse est d'un maximum de 4,8 litres pour un modèle à chasse double	75 \$		
Cabinet à terreau (toilette à compost)	250 \$	Remboursement du permis d'installation septique si nécessaire	
Système central de compostage fonctionnant avec toilette sèche ou ultra faible débit	400 \$		
Bidet à attacher, douchette, siège de toilette bidet	50 % du coût d'achat, taxes incluses		Maximum de 100 \$ par bidet, et de deux (2) bidets par adresse, par période de cinq (5) ans
Bidet de voyage	50 % du coût d'achat, taxes incluses		Maximum de 20 \$ par bidet de voyage, et de deux (2) bidets de voyage par adresse, par période de cinq (5) ans
Papier de toilette et mouchoirs lavables	50 % du coût d'achat, taxes incluses		Maximum de 50 \$ par adresse, par période de cinq (5) ans
Matériel de confection	50 % du coût d'achat, taxes incluses		Maximum de 50 \$ par adresse, par période de cinq (5) ans



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.8 et 3.9 Avis de motion et adoption – Projet de règlement 601-69 amendant le Règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin d'autoriser l'usage Descente à bateau (R207) sous la classe d'usage Usages et activités récréatifs intensifs (R2) sous la zone H-258



Description

Projet de règlement numéro 601-69

Afin d'autoriser l'usage descente à bateau (R207) sous la classe d'usage usages et activités récréatifs intensifs (R2) dans la zone H-258

Zone visée : H-258

Zones contiguës :
C-257, C-259, H-280, P-419, REC-401

Légende

- Zone visée
- Zones contiguës

Annexe : 2	Plan no :
Échelle : Aucune	Date : 4 mai 2020



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

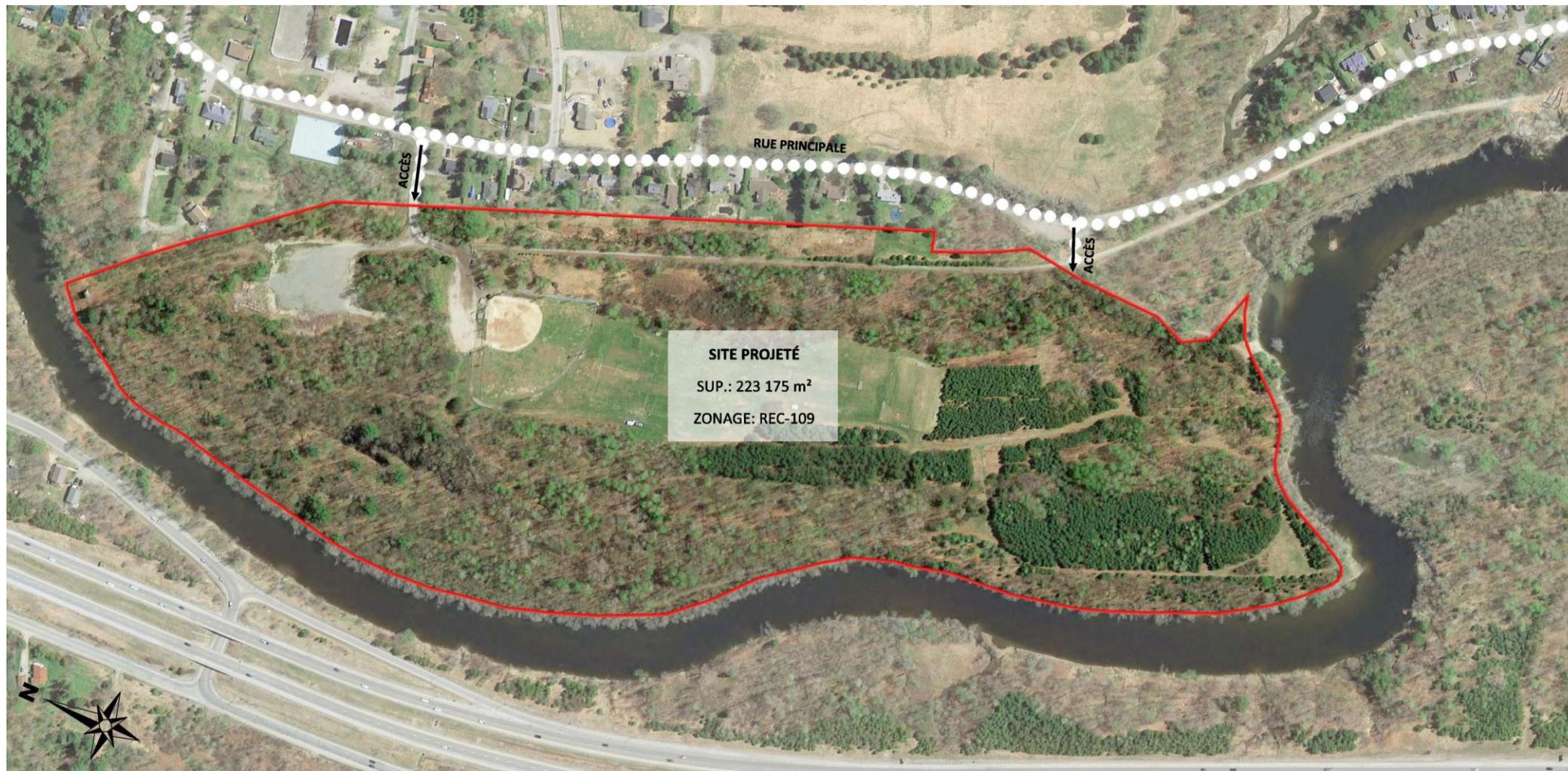
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.1 Acquisition des lots 6 327 235, 2 227 791, 2 227 893 et 2 225 238 du cadastre du Québec
– Autorisation de signature





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Ventilation du vide sanitaire de l'église Saint-François-Xavier – Appel d'offres sur invitation ING-SI-2019-75 – Rejet de la soumission

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Réfrigération TMP	101 990,87 \$ *
Pétrole Pagé	N'a pas soumissionné
Les entreprises Serge Bédard	N'a pas soumissionné
Entreprise de réfrigération Locas	N'a pas soumissionné
Grand'maison chauffage/climatisation	N'a pas soumissionné

* Prix final négocié à 90 493,37 \$. La négociation est autorisée en vertu de l'article 573.3.3 de la *Loi sur les cités et villes* lorsqu'une seule soumission conforme est reçue.

Gestion des contrats

5.2 Remplacement et ajout de conduites d'aqueduc – Renforcement hydraulique 2020 – Appel d'offres public ING-SP-2020-05 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
9161-4396 Québec inc.	502 969,64 \$
Construction TRB	579 808,24 \$
Inter Chantiers inc.	617 530,39 \$
Monco Construction inc.	637 547,62 \$
Excapro inc.	645 880,37 \$
Les Constructions CJRB	741 242,68 \$
Raymond Bouchard Excavation	783 451,15 \$

Gestion des contrats

5.3 Vidange, déshydratation, transport et disposition des boues de l'étang facultatif aéré no. 3 – Appel d'offres public ING-SP-2020-08 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant
Revolution Environmental Solutions (Terrapure)	141 462,94 \$
Excent Environnement	174 895,37 \$ *
Viridis Environnement	195 274,81 \$
* Soumission non conforme	

Gestion des contrats

5.4 Installation d'un groupe électrogène pour un bâtiment municipal situé au 2850, boulevard du Curé-Labelle – Appel d'offres public ING-SP-2020-13 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.	175 624,31 \$
Les Constructions Gaétan Cadieux inc.	187 350,00 \$ *
Quantum Électrique inc.	192 008,25 \$
Naxo Construction (9220-9733 Québec inc.)	226 500,75 \$ *
Construction Concept 2000 inc.	247 196,25 \$ *
* Soumissions non conforme	

Gestion des contrats

5.5 Service de déchiquetage de branches au porte à porte – Demande de prix ENV-DP-2020-25 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Coupes Forexpert	143,71 \$ de l'heure par équipe

Gestion des contrats

5.6 Outil de désincarcération à batterie et vérins de stabilisation – Appel d’offres sur invitation
INC-SI-2020-33 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Aéro-Feu Ltée	58 822,36 \$
CODE 4 Fire & Rescue	59 861,73 \$
CSE Incendie et Sécurité	N’a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.7 Surveillance partielle des travaux de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues de l'étang facultatif aéré no. 3 – Mandat de services d'ingénierie – Contrat ING-DP-2020-37 – Octroi

Soumissionnaires	Montant avec taxes
BHP Expert Conseils S.E.C.	Maximum de 10 040 \$, plus taxes

Gestion des contrats

5.8 Services professionnels de laboratoire de sol – Réalisation de la surveillance et du contrôle qualitatif des matériaux en chantier – Demande de prix ING-DP-2020-38 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
DEC Enviro inc.	54 699,36 \$
Solmatech inc.	69 724,52 \$
Le Groupe Solroc	N'a pas soumissionné
Envirotek	N'a pas soumissionné



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

Lundi 8 juin 2020 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !